

Collectivités locales et entreprises publiques

Financements sans garantie souveraine



BANQUE MONDIALE



**Société
financière
internationale**
Groupe Banque Mondiale

Financement du développement local

Contexte

Le mouvement de décentralisation fiscale et administrative engagé dans de nombreux pays crée de nouveaux besoins d'investissement au niveau local. Les collectivités territoriales jouent un rôle accru dans le financement et la gestion des infrastructures et des services publics essentiels à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Ayant dévolu aux municipalités ou aux régions une part croissante des recettes publiques, les administrations centrales font souvent le choix de ne plus garantir les emprunts de ces collectivités. Les entreprises publiques qui assurent les services d'infrastructure sur le plan national ou local doivent également fonctionner de manière de plus en plus efficace et autonome, et devenir moins tributaires d'appuis financiers de l'État – sous forme notamment de garanties.

Toutefois, peu de collectivités locales ou d'entreprises publiques dans les pays émergents sont aujourd'hui à même de financer leurs investissements en faisant appel au marché, même si elles fournissent des services qui répondent à une demande économique. Pour répondre à leurs nouvelles responsabilités et aux attentes de leurs populations, la plupart de ces entités publiques décentralisées doivent surmonter de multiples défis : leur accès aux marchés financiers est limité, leur environnement fiscal et réglementaire est souvent incomplet ou contraignant, et parfois sujet à des changements imprévisibles, et leur propre capacité institutionnelle varie.

Programme de financements pour le secteur public décentralisé

Le Groupe de la Banque mondiale a mis en place un programme de financements sans garantie souveraine, destinés aux collectivités territoriales et aux entreprises publiques. Ce programme complète les formes traditionnelles de financement multilatéral qui nécessitent l'intermédiation ou la garantie de l'État. Outre son apport direct de financements, un des objectifs du programme est d'aider ses clients à mobiliser eux-mêmes des ressources sur les marchés financiers nationaux et en monnaie locale, par exemple au moyen d'instruments de garantie partielle.

Qui peut bénéficier de ce programme ?

- Les collectivités territoriales (municipalités, régions etc.) et leurs régies, entreprises locales de service public, ou partenariats public-privé
- Certaines entreprises publiques nationales, dans les secteurs d'infrastructures où l'investissement public se justifie par des conditions de monopole naturel
- Les banques et autres intermédiaires financiers qui souhaitent développer leur portefeuille dans le secteur des infrastructures et du crédit municipal

Quels sont les secteurs visés ?

- Eau et assainissement
- Transports
- Gestion des déchets solides
- Équipements sociaux (santé, éducation, etc.)
- Électricité, chauffage urbain, réseaux de gaz
- Autres services publics essentiels



Comment fonctionne le programme, et quels produits propose-t-il ?

Le programme propose des financements à long terme de la Société financière internationale (IFI), qui est notée AAA. Les pouvoirs locaux et entreprises publiques peuvent ainsi désormais accéder à la gamme de services et d'instruments financiers que l'IFI offrait auparavant aux entreprises privées. Les clients dont les projets sont bien définis, et qui disposent en temps utile de l'information nécessaire ainsi que des approbations requises par la réglementation de leur pays, voient leur dossier de financement bouclé dans un délai de deux à six mois.

Les emprunteurs ont le choix entre des prêts seniors ou subordonnés, en monnaie nationale ou en devises, à taux fixes ou variables. Pour des financements externes de montants élevés, ils peuvent bénéficier du programme de syndicats de l'IFI (prêts B). Les garanties de crédit partielles permettent aux collectivités locales ou entreprises publiques de lever des fonds sur leurs marchés financiers nationaux, par exemple en améliorant la notation de leurs emprunts obligataires. Les instruments de partage de risque, qui peuvent s'appliquer à un actif donné ou à l'ensemble d'un portefeuille, permettent à des banques locales de développer leur activité dans le secteur des infrastructures et du crédit municipal. Les entreprises qui souhaitent ouvrir leur capital et devenir cotées en bourse, tout en restant sous contrôle public, peuvent bénéficier de prises de participation minoritaires par l'IFI. Le programme donne également accès à une gamme de produits financiers hybrides, ainsi qu'à des instruments adaptés aux investissements environnementaux, tels que les garanties de crédits carbone.

Quel est le coût des financements ?

Les financements sont proposés à des taux commerciaux. Le coût est déterminé pour chaque projet en fonction de multiples facteurs qui incluent les risques afférents au pays et au projet considérés, la situation des marchés financiers, l'ampleur et la durée du financement, et la monnaie dans laquelle il est libellé. Une fourchette de prix peut être fournie initialement à titre indicatif, si le client dispose d'informations suffisantes. Le taux définitif est établi une fois l'évaluation du dossier achevée.

Comment le programme répond-il aux besoins des collectivités locales ?

Les responsabilités des collectivités locales, les sources de revenus dont elles disposent, les lois et règlements auxquelles elles sont soumises, et leurs propres capacités de gestion de projets varient énormément d'un pays à l'autre – et à l'intérieur d'un même pays. Le financement doit être adapté aux besoins et aux dispositions réglementaires applicables à chaque projet. Le programme dispose à cet effet d'une gamme flexible de produits, développés et testés dans des contextes différents mais adaptables aux demandes de chaque client. Les équipes qui mettent en œuvre le programme sont spécialisées géographiquement, mais elles ont accès à l'expérience globale et aux compétences sectorielles et financières qu'offre l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale. Le tableau ci-dessous donne quelques exemples d'opérations réalisées par des acteurs locaux avec l'appui de ce programme.

Exemples d'opérations de financement

Pays	Client	Secteur	Instrument
Afrique du Sud	Ville de Johannesburg	Infrastructure	Garantie partielle d'emprunt obligataire
Chine	Guangzhou Development Industry Holdings	Électricité	Prêt en monnaie nationale
Guatemala	Ville de Guatemala	Transport	Partage de risques pour un prêt bancaire en monnaie nationale
Hongrie	Banque OTP	Économies d'Énergie	Partage de risques pour un programme de prêts aux municipalités
Maroc	Régie de Distribution d'Eau et d'Électricité d'El Jadida – RADEEJ	Assainissement	Partage de risques pour un prêt bancaire en monnaie nationale
Mexique	Ville de Tlalnepantla	Eau	Garantie partielle d'emprunt obligataire
Philippines	PNOC-Energy Development Corporation	Énergie géothermique	Prise de participation au capital de la société
Russie	République de Tchouvachie	Infrastructure	Garantie partielle d'emprunt obligataire
	Ville de Petropavlovsk-Kamtchatky	Routes	Prêt en monnaie nationale



N'hésitez pas à nous contacter. Que vous ayez un besoin de financement déjà identifié ou une question plus générale concernant ce type de financement, nous pourrions vous aider à évaluer vos options et les instruments appropriés.

Notre équipe comprend des spécialistes du crédit et des montages financiers ainsi que des experts sectoriels, qui ont accès à l'expérience de l'IFC et de la Banque mondiale, et travaillent dans une structure décentralisée leur permettant de traiter d'une manière souple et rapide les dossiers ou demandes qui leur sont soumis.

Programme d'assistance technique : Les collectivités locales et entreprises publiques qui souhaitent améliorer leur capacité à mobiliser des financements ou à structurer un projet peuvent également bénéficier d'un programme d'assistance technique non remboursable, géré de façon indépendante par le Fonds de conseil en infrastructures publiques-privées (PPIAF-SNTA). Voir à ce sujet www.PPIAF.org.

Subnational Finance Department
The World Bank Group
2121 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20433, USA
Téléphone : + 1 (202) 473-3990
Télécopie : + 1 (202) 974-4310
Courriel : subnationalfinance@ifc.org
Site web : <http://www.ifc.org/subnationalfinance>